



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 septembre 2020

**Les 37èmes journées européennes du Patrimoine se tiendront les 19 et 20 septembre 2020. A cette occasion, le Ministère de la justice vous ouvre ses portes et vous invite à (re)découvrir des lieux de justice un peu partout en France. Présentation de quelques initiatives remarquables à Paris et en région.**

Cette année ce grand rendez-vous national autour de la richesse du patrimoine français est placé sous le thème "**Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !**"

En raison de la crise sanitaire, et afin de garantir les meilleures conditions de visite, le ministère de la Justice ouvre ses portes au public sur inscriptions préalables, dans le respect des normes sanitaires, **les samedi 19 septembre 2020, de 09h à 18h et dimanche 20 septembre 2020, de 9h à 17h.**

Les inscriptions en ligne sont ouvertes, dans la limite des places disponibles, à l'adresse suivante :

[https://s1.sphinxonline.net/surveyserver/s/ENQUETES-  
JUSTICE/journees\\_patrimoine\\_justice/Inscription.htm](https://s1.sphinxonline.net/surveyserver/s/ENQUETES-JUSTICE/journees_patrimoine_justice/Inscription.htm).

A Paris, le ministère de la Justice vous invite à découvrir ou redécouvrir l'Hôtel de Bourvallais, 13 place Vendôme, lieu chargé d'Histoire depuis près de 300 ans. Dans le cadre de la thématique choisie pour cette édition, le ministère de la Justice vous propose de venir rencontrer et échanger avec des professionnels du droit (magistrats, greffiers, éducateurs, surveillants pénitentiaires, etc.) et découvrir leurs métiers.

Les visiteurs pourront également découvrir une exposition intitulée « Patrimoines vivants » autour de la restauration des œuvres du ministère. Ces portraits de restauration sont l'occasion de mettre en lumière le travail des restauratrices et des restaurateurs intervenus, comme celui des fournisseurs, véritables gardiens de savoir-faire ancestraux et labélisés « entreprises du patrimoine vivant ».

Enfants et adolescents sont invités à découvrir le fonctionnement de la Justice à travers deux expositions : **C'est quoi la Justice ?**, destinée aux 7-11 ans et **Ado et Citoyen**, destinée aux 13-18 ans. Cette exposition numérique propose une approche pédagogique de la loi et de l'institution judiciaire sous forme de jeu interactif. Animée par un professionnel, elle offre une façon originale de prendre conscience de ses droits comme de ses devoirs.

En région, de nombreuses juridictions ouvrent également leurs portes pour mettre en lumière

la richesse patrimoniale et le fonctionnement des tribunaux ainsi que les métiers de magistrat et greffier.

Côté patrimoine, des visites guidées thématiques seront organisées, au sein notamment des cours d'appel d'Angers, Limoges et Saint Denis de la Réunion, mais aussi des tribunaux judiciaires de Nantes, Blois et Moulins.

Côté pédagogie, conférences, tables rondes, ateliers et débats rythmeront ces journées, comme à la cour d'appel de Limoges et Versailles ou encore au tribunal judiciaire d'Orléans. Une exposition des robes et symboles de la Justice sera présentée au tribunal judiciaire de Cambrai (*Retrouvez la programmation [ici](#)*).

2020 marque également le 20ème anniversaire de la délocalisation de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire à Agen. Le public agenais pourra (re)découvrir l'Ecole le samedi 19 septembre de 14h à 18h à l'occasion des premières « Portes ouvertes » de l'Enap.

Retrouvez le programme et plus d'informations [sur le site du Ministère](#) et nos réseaux sociaux.

**A Paris et dans toute la France, restez connectés ! #JEP**